

LES ESPECES DE LA FAUNE Carte 7	LE GRAND / PETIT MURIN (<i>MYOTIS MYOTIS</i> / <i>BLYTHI</i>)
--	--

Classification

Mammifère

Code Natura 2000 : 1324

Description et écologie

Le Grand et le Petit Murin sont deux espèces jumelles, quasi-impossibles à différencier lors d'observations visuelles. Un critère distinctif existe pourtant, à savoir que 95% des Petits Murins possèdent un tâche blanche sur le haut de la tête, entre les deux oreilles. Cette tâche est absente chez 5% des Petits Murins et systématiquement chez le Grand Murin (ARLETTAZ, 1995).

Ces deux espèces font partie des plus grands chiroptères français.

Le Grand
Murin



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

L'aire de répartition du Grand Murin englobe toute l'Europe occidentale depuis l'Espagne jusqu'à la Mer Baltique en Allemagne et jusqu'à la Turquie. Le Petit Murin lui est plus oriental et se rencontre jusqu'en Asie mineure mais s'étend jusqu'en Espagne et en Afrique du nord. L'évaluation des populations est difficile compte tenu des mœurs de l'espèce qui se glisse volontiers dans des fissures, en particulier en hiver. En été, les colonies s'installent volontiers dans des bâtiments, ce qui complique également leur découverte..

Connu sur le site avant cette étude d'après les différents documents consultés mais sans précision du type de contact (individus dans un gîte, captures temporaires ou contacts au détecteur ?), le Grand/Petit Murin a été découvert en plusieurs points, bien répartis sur le linéaire de la rivière.

C'est dans les ponts que l'espèce a été contactée. Elle est présente dans 5 des 12 ponts accueillant des chiroptères sur les 24 contrôlés (41 % des ponts occupés par des chiroptères et 21 % des ponts contrôlés). Il s'agit le plus souvent d'individus isolés, le maximum étant de 6 adultes le 4 août 2004 à Dallet. Notons également l'observation le 24 juillet 2004 d'une femelle avec son jeune dans le pont de Parentignat qui certifie la reproduction de l'espèce sur le site. Aucune donnée au détecteur n'a par contre été obtenue.

L'état de conservation sur le site est inconnu sur le site (données insuffisantes).

Enjeu patrimonial

Si l'espèce semble encore bien présente dans le Sud de l'Europe, elle s'est éteinte en Angleterre, est au seuil de l'extinction aux Pays-Bas et en régression en Belgique. En France, les départements du Nord-Est mais surtout le Sud-Est de la France hébergent des populations importantes, notamment en période estivale. Bien qu'assez fréquent localement, le Grand Murin semble cependant en régression. Un recensement partiel en France en 1995 donne 13 035 individus en hibernation (681 gîtes) et 37 126 en période estivale (252 gîtes) (SFEPM, *op. cit.*).

En Auvergne, seul le Grand Murin a formellement été identifié à ce jour. Peu de colonies sont connues, mais le département de l'Allier accueille la plus importante en France avec environ 2500 femelles. Ailleurs, les colonies sont isolées et de taille plus réduite, entre 40 et 350 individus. Depuis 1998, on comptabilise en moyenne 625 individus en hibernation, surtout dans l'Allier et le Puy-de-Dôme (BERNARD, *op. cit.*). La présence du Petit Murin reste à confirmer et à rechercher. Le Grand/Petit Murin est inscrit sur la Liste Rouge Régionale des chiroptères menacés (catégorie vulnérable).

Relation avec l'homme

Le Grand Murin apprécie les cavités souterraines, mais s'installe également sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers, les caves, ... Les principales atteintes susceptibles d'affecter cette espèce protégée sont :

- la destruction, intentionnelle ou non, des gîtes d'été (restauration des toitures, travaux d'isolation, ...) et d'hiver (aménagement touristique, extension de carrières, ...) ou la limitation des accès (grillages « anti-pigeons », mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées, compétition avec d'autres animaux cavernicoles, ...);
 - le dérangement (surfréquentation humaine, éclairages sur les édifices publics perturbant la sortie des individus des colonies de mise bas, ...);
 - les modifications ou destructions de milieux propices à la chasse et/ou au développement des proies (mise en culture des prairies, enrésinement, épandage d'insecticides et pesticides, enrichissement consécutif à l'abandon des milieux ouverts,...).
-

Description de l'habitat

Les terrains de chasse de l'espèce sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible, comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte, ..) ou encore des formations ouvertes.

Les gîtes hivernaux correspondent généralement à des cavités souterraines, les sites estivaux étant principalement des sites épigés.

Exigences écologiques

Les futaies feuillues ou mixtes, où la végétation herbacée ou buissonnante est rare, sont les milieux les plus fréquentés en Europe continentale, car probablement les seuls abritant encore des peuplements d'insectes volants importants. En Europe méridionale, les terrains de chasse seraient plus situés en milieu ouvert (prairies fraîchement fauchées, voire pelouses).

Les cavités souterraines qui font office de gîtes d'hibernation présentent généralement une température voisine de 7 à 12°C et une hygrométrie élevée. Les gîtes d'estivage sont quant à eux assez secs et chauds (la température peut atteindre plus de 35°C).

Si certains individus peuvent effectuer quotidiennement jusqu'à 25 km pour rejoindre leurs terrains de chasse, la majorité des colonies chassent dans un rayon de 10 km autour de leur gîte.

Dynamique naturelle de l'habitat

Les boisements évoluent très lentement à l'échelle de temps humain.

Sans entretien, les milieux herbacés évoluent vers des friches arbustives.

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	<p>Présence de cavités souterraines naturelles.</p> <p>Présence de futaies feuillues ou mixtes, avec peu de sous-bois.</p>	<p>Fermeture des milieux ouverts par enfrichement.</p> <p>Prédation, notamment sur les colonies de mise bas.</p>
<i>Facteurs humains</i>	<p>Présence de cavités artificielles pour l'hiver et préservation de sites adaptés à la mise-bas (greniers, châteaux, églises).</p> <p>Gestion extensive des boisements. en maintenant des futaies feuillues avec une strate basse absente.</p> <p>Maintien des milieux ouverts par une gestion adaptée.</p> <p>Maîtrise de la fréquentation humaine dans les gîtes.</p> <p>Maintien, voire aménagement d'accès à de nouveaux gîtes.</p>	<p>Destruction des gîtes d'été (restauration des toitures, travaux d'isolation, ...) et d'hiver (aménagement touristique, extension de carrières, ...).</p> <p>Dérangement (surfréquentation, éclairages, ...).</p> <p>Mise en culture des prairies, épandage d'insecticides et pesticides (surtout en prairies et en forêt), enfrichement, ...</p> <p>Enrésinement des parcelles boisées ou non.</p> <p>Prédation par des animaux domestiques (chats), notamment sur les colonies de mise bas.</p>